



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de COURRIOL-SEITA (Florence), « Glossaire- Index », *Consolatoria, Accusatoria et Defensoria*, GUICCIARDINI (Francesco), p. 327-330

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1072-7.p.0327](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1072-7.p.0327)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE- INDEX

Affaires (*faccende*) : comme les « entreprises » (*impresa*), et comme toutes les choses que l'on « manie » ou que l'on « dirige » (*maneggiare*), les « affaires » révèlent les véritables qualités de l'individu. En étant aux affaires, on acquiert ce qui est indispensable pour Guicciardini, la pratique. – 69, 73, 75, 77, 83, 91, 93, 107, 111, 113, 115, 119, 121, 125, 127, 161, 165, 167, 169, 171, 179, 191, 193, 195, 197, 207, 209, 211, 241, 245, 285, 291, 293, 307

Ambition (*ambizione*) : si l'ambition peut parfois être négative – lorsqu'elle est excessive, lorsqu'elle est immodérée (*immoderata*) – elle est le plus souvent, chez Guicciardini, entendue dans son sens positif : l'appétit d'honneur est, en politique, une des qualités nécessaires au véritable homme d'État. Il suffit pour cela de voir ce qu'en dit l'auteur dans le *Ricordo XXXII*. – 97, 99, 107, 109, 115, 123, 127, 135, 157, 163, 175, 179, 189, 193, 195, 203, 207, 239, 243, 255, 321

Autorité (*autorità*) : différent du pouvoir (*potere* ; *potestà*) qui est ce que confère une fonction publique, l'autorité est ce qui provient du prestige personnel. Cette distinction remonte au Moyen Âge qui lui-même avait repris les termes latins *potestas* et *auctoritas*. – 69, 75, 109, 117, 129, 137, 139, 149, 151, 157, 159, 165, 167, 169, 177, 179,

183, 185, 189, 207, 217, 221, 225, 233, 241, 255, 265, 285, 287, 295, 297, 307, 311

Citoyen(s) (*cittadino*) : c'est l'individu qui jouit de ses droits politiques. À Florence, le nombre de citoyens varie en fonction des critères plus ou moins larges que font adopter ceux qui ont le pouvoir, pour circonscrire le nombre des éligibles. Ce terme est lié symboliquement aux institutions républicaines traditionnelles de la *Libertas* florentine. Le terme *cittadino* est souvent employé en opposition à *suddito* (le sujet) : si les premiers sont les habitants de la cité proprement dite (Florence), les seconds sont, eux, les gens du plat-pays environnant (*contado*) – appelés aussi *contadini* – ou du *distretto* (le territoire de l'État florentin conquis après le XIV^e siècle). Ces derniers, qui habitent donc hors les murs, n'ont pas plus accès à la citoyenneté que les membres de la « plèbe », qui est la partie la plus pauvre du peuple de la cité. Dans la notion de *cittadino* confluent ainsi deux définitions, d'une part, celle géographique, liée à la réalité urbaine de la *città* (cité), d'autre part, socio-politico-économique, liée au *grado* (le rang). Un autre terme, *lo universale*, désigne la majorité des citoyens, hormis, d'une part, les grandes

familles, qui sont bien sûr au-dessus de la mêlée mais font évidemment partie des citoyens florentins, et, de l'autre, la plèbe, le *volgo*, qui ne fait pas partie du monde des « citoyens ». – 69, 75, 77, 83, 87, 111, 113, 127, 131, 133, 139, 143, 145, 147, 149, 151, 163, 167, 169, 171, 177, 183, 185, 191, 193, 197, 199, 201, 205, 207, 211, 213, 215, 219, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 241, 245, 247, 253, 255, 263, 265, 269, 281, 285, 291, 295, 305, 309, 319

Condition(s) (*condizione*) : qu'il s'agisse de « la condition » d'un homme, en l'occurrence Guicciardini, des « conditions » d'une situation donnée et, par exemple, de la « *condizione dei tempi* », expression chère à l'auteur par laquelle il indique ce que nous appellerions aujourd'hui la conjoncture, le terme *condizione*, très souvent employé, désigne à la fois l'état social d'un individu, sa « position » (*grado*) et l'ensemble des données d'une situation. – 93, 99, 111, 119, 123, 127, 129, 135, 153, 199, 273, 279, 285

Droit de cité, (vie) civile, civilité (*civile, civilità*) : à l'époque, ces termes et leurs dérivés n'ont jamais un sens univoque ; il y subsiste constamment une double référence : référence à la forme du régime politique en vigueur et référence au style de vie que se doit d'adopter le bon citoyen dans une république. *Civilità* renvoie presque toujours à la communauté des citoyens, à une façon d'être qui dit la volonté de faire respecter l'égalité dignité de tous ceux qui se considèrent comme citoyens de Florence. C'est pourquoi elle est très souvent un des points de départ de

l'analyse politique à l'époque. Et pour Guicciardini, ce qui est *civile*, c'est ce qui est réglé par des lois. Le *vivere civile* est le fait, la façon de vivre sous les lois. – 73, 105, 123, 163, 205, 233

État(s) (*stato*) : c'est le terme dont la signification est la plus « flottante » dans le vocabulaire politique du xvi^e siècle. Le terme *stato* désigne en premier lieu l'« état » dans lequel se trouve une chose ou une personne ; mais, par extension, il peut renvoyer au « régime » politique en vigueur et aux détenteurs du pouvoir réel, au « territoire », ou encore à l'« État » proprement dit. L'extension sémantique de l'« État », selon Guicciardini, ne recoupe pas la réalité juridique et institutionnelle que nous appelons communément aujourd'hui « État » : il a toujours un caractère très concret et renvoie soit à la forme du régime politique (un État populaire), soit à ceux qui ont confisqué le pouvoir et l'occupent comme s'il s'agissait d'un bien personnel (l'État des Médicis), soit au territoire sur lequel s'exerce ce pouvoir (l'État de Florence), soit à tout ce qui concerne l'organisation de la communauté citadine (les crimes contre l'État), soit, plus rarement, à l'autorité exercée par ceux qui gouvernent. – 69, 71, 99, 113, 115, 121, 135, 137, 155, 165, 191, 197, 205, 207, 213, 215, 217, 221, 223, 229, 237, 241, 323

Expérience(s) (*esperienza*) : c'est grâce à elle que l'homme, et en particulier le futur homme politique, se forme. Elle est indispensable chez Guicciardini car elle permet, conjuguée à l'« entendement » et

- à l'« instruction », d'acquérir le « discernement » (*discrezione*) qui lui-même mène à l'acquisition du « jugement » (*giudicio*), qui est le propre du « sage » (*savio*). – 91, 105, 117, 129, 157, 159, 191, 195, 207, 209, 211, 215, 217, 219, 231, 235, 259, 261, 275, 295
- Faveur(s) (*favore*) : ce terme désigne tout appui pouvant soutenir un homme d'État, un chef de parti. Il s'agit en particulier de l'appui apporté par le réseau d'« amis » (*amico*) que cet homme s'est constitué. La « faveur » est liée au « bénéfice » ou aux « bienfaits » ou aux « services » (*beneficio*), qui sont les gratifications qu'un individu reçoit, comme prix de son action, d'un prince ou d'un autre citoyen. Guicciardini dit alors qu'il est *beneficato* (« il a reçu une faveur »). – 109, 131, 135, 151, 157, 179, 183, 187, 189, 211, 221, 285, 289
- Fortune (*fortuna*) : terme central chez les écrivains de la chose politique du xv^e et du début du xvi^e siècle, on l'opposait en général à la « vertu » (*virtù*) pour exprimer l'affrontement du hasard et des capacités humaines. Chez Guicciardini, la « fortune » tend à rendre compte de la complexité du réel ; elle est donc historicisée et n'est plus ce qu'était le *fatum* de l'Antiquité, une divinité aveugle et incompréhensible. – 79, 91, 93, 95, 107, 115, 117, 119, 121, 129, 173, 175, 211, 263, 269, 277
- Gouvernement(s) (*governo*) : ce terme indique l'exercice réel du pouvoir politique. « Gouverner » (*governare*) est en effet un art, un métier, une pratique – puisque l'homme politique est un homme d'« expérience ». – 73, 105, 113, 127, 165, 169, 173, 177, 185, 189, 195, 207, 209, 229, 237, 265, 285, 287, 289, 291, 293, 295
- Honneur(s) (*onore*) : terme toujours associé à l'« utile » (*utile*) et aux « avantages » (*utilità*), l'« honneur » n'a jamais chez Guicciardini de connotation féodale ou héroïque, mais vient directement du sens latin – que l'on trouve dans l'expression *cursus honorum* –, celui des charges publiques et des dignités qui en découlent. Ainsi, dans le binôme *onore e utile*, le premier désigne les composantes symboliques ou non financières (honneur, titre, pouvoir) de toute charge publique, tandis que le second indique les composantes matérielles (salaire, gains, émoluments) de toute charge publique. Cette distinction correspond d'ailleurs au vocabulaire officiel utilisé dans l'administration florentine où sont distingués *uffici di utile* (qui désignent les magistratures et les charges publiques comportant une rétribution) et *uffici d'onore*. – 67, 71, 73, 75, 95, 105, 107, 113, 117, 119, 125, 129, 141, 151, 165, 171, 175, 177, 179, 183, 185, 187, 189, 191, 221, 237, 241, 291, 319, 321
- Intérêt(s), commodités, facilité, possibilité (*commodi, commodità*) : désigne l'intérêt, les facilités, mais aussi tout ce qui rend la vie plus agréable (ce qui est *commodo* au sens premier étant ce qui est confortable, agréable) : intérêt(s). – 71, 77, 83, 105, 111, 155, 161, 173, 181, 205, 213, 229, 247, 273, 281, 305 ; commodités : 297, 309 ; facilité : 103, 117, 241 ; possibilité : 109, 167, 185, 195, 207, 219, 225

Liberté (*libertà*) : dans la tradition politique florentine, ce terme désigne l'ordre républicain réglé par des lois, le régime républicain de la cité – opposé à la « tyrannie » (*tirannide*) –, de même qu'il indique la condition du citoyen par rapport au gouvernement. Dans le *Discours de Logroño*, Guicciardini énonçait : « La liberté n'est rien d'autre que faire prévaloir les lois et les ordres publics sur l'appétit des hommes particuliers ». La récurrence de ce terme dans les œuvres de l'auteur s'explique par le fait que la *libertas*, pour les citoyens de Florence, est l'âme de leurs institutions. – 75, 131, 133, 135, 141, 147, 151, 159, 163, 173, 181, 183, 185, 189, 193, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 237, 239, 247, 249, 251, 321, 323

Qualité(s) (*qualità*) : Guicciardini oppose souvent les hommes *di qualità* – capables de gouverner au nom de leurs compétences, de leurs mérites reconnus (*merito*) et de leur appartenance à un groupe social dirigeant (*grado*) – à ceux qui sont *di poca qualità* et ne sont pas préparés à l'exercice des charges publiques. Le terme a une importance majeure chez l'auteur florentin. Les hommes

di qualità sont ceux qui, par leur bonne naissance, ont l'expérience et la position nécessaires pour participer à la vie politique. – 93, 105, 109, 111, 113, 119, 127, 139, 159, 179, 195, 207, 209, 211, 217, 227, 259, 279, 283, 285, 289, 293, 321

Rang(s) (*grado*) : c'est l'état dans lequel chaque individu se trouve à la naissance. Lié au « mérite » (*merito*) qui s'acquiert dans l'histoire, le « rang » ou la « position » permettent de sélectionner les hommes dignes d'accéder aux « affaires » (*faccende*) : rang – 69, 71, 75, 77, 81, 83, 95, 99, 109, 113, 119, 121, 125, 183, 211, 243, 271, 277, 291 ; position(s) – 69, 81, 165, 183, 187, 193, 241

Utile, Profit (*utile*), Avantages, Ressources (*utilità*) : voir *Honneur*. Les deux termes italiens ont un sens très proche ; en revanche, si *utile* est employé la plupart du temps au singulier, et peut donc être traduit par « l'utile », *utilità* se retrouve très souvent sous une forme plurielle et doit donc plutôt être rendu par un terme français pluriel, tel que « avantages » ou « richesses » : avantage(s) – 107, 163, 171, 221, 227, 241 ; profit – 71, 79, 113, 163, 165, 167, 169, 205, 285, 291, 319, 321 ; ressources – 69, 165 ; utile – 117, 177